

Du vingt huit Novembre an mil huit cent soixante-sept, à onze heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Marie Josephine Armand
née à La Garde le vingt sept du courant à quatre
heures du soir, fille de Joseph et de Marie Armande
profession d'agriculteur âgée de quarante deux ans, domiciliée
à La Garde et de Marie Germaine Armande, son épouse,
profession d'ouvrière âgée de quarante ans,

domiciliée au dit La Garde avec son mari.
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Armand, père de
l'enfant, âgé de quarante deux ans, profession d'agriculteur,
domicilié à La Garde,

Premier témoin, Germain, Francis, âgé de trente deux ans,
profession d'agriculteur, domicilié à La Garde.
Second témoin, Josephine, Antoinette, âgée de trente deux ans,
profession d'ouvrière, domiciliée à La Garde.

Constaté, suivant la loi, par moi
M. le Maire de La Garde, Louis Riquier, adjoint délégué par
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Armand Josephine Armande Riquier

Du vingt neuf novembre an mil huit cent soixante-sept, à huit heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Gabrielle Mathilde Séverine Germain
née à La Garde le vingt sept du courant à quatre
heures du soir, fille de François Séverin Germain
profession d'ouvrier âgé de trente quatre ans, domicilié
à La Garde et de Coralie Marie Antoinette Lemery, son
épouse, profession d'ouvrière âgée de trente quatre ans,
domiciliée au dit La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par le dit François Germain, père de
l'enfant, âgé de trente quatre ans, profession d'ouvrier,
domicilié à La Garde,

Premier témoin, Germain, Louis, âgé de vingt deux ans,
profession d'ouvrier, domicilié à La Garde.
Second témoin, Séverine, Antoinette, âgée de vingt deux ans,
profession d'ouvrière, domiciliée à La Garde.

Constaté, suivant la loi, par moi
M. le Maire de La Garde, Louis Riquier, adjoint délégué par
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Germaine Séverine Riquier
Germaine



Le présent acte a été dressé par moi, Maire de La Garde, en vertu de la loi du 20 mars 1809, et a été lu à l'assemblée du conseil municipal de La Garde, le 28 mars 1867.

Endorsé le 28 mars 1867

L. Maire de La Garde

Procur.

Mairie de La Garde

Arrondissement de Coulon

Le vingt Décembre, an mil huit cent soixante sept, à deux heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Louis Baptiste Francis
Portanier, né au La Garde le trois du courant à trois
heures du soir, fils de Jules Vinnothie Portanier, proprié-
taire de Marchal, âgé de trente cinq ans, domicilié
à La Garde et de Marguerite Josephine Claire Origuer,
son épouse, sans profession, âgée de trente cinq ans,
domiciliée au dit La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jules Vinnothie
Portanier, père de l'enfant, âgé de trente cinq ans,
propriétaire de Marchal, domicilié à La Garde.

Premier témoin, Berquin, Albert, âgé de vingt cinq ans,
propriétaire de Marchal, domicilié à La Garde.
Second témoin, Juvénile, Maurice, âgé de vingt un ans,
propriétaire de Marchal, domicilié à La Garde.
Constaté, suivant la loi, par moi Louis Riquier, adjoint
délégué par le Maire de La Garde, remplissant les fonctions
d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée
à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé avec moi.

M. Juvénile Berquin, L. Riquier